

### 333. LETTRE

A un gouverneur.

*Saint Basile fait des avances d'une manière très insinuante à un gouverneur, qui pouvait dans le poste où il était rendre de bons offices à bien des gens; il le loue des rares qualités qu'il a pour le gouvernement. Il le prie de prendre sous sa protection un homme fort âgé, qui n'était plus en état de se mêler des affaires publiques, et à qui cependant on voulait donner un emploi de juge.*

 e que j'ai à vous écrire paraîtra presque incroyable, je l'écrirai cependant, pour faire honneur à la vérité. Je mourrais d'envie de trouver des occasions de lier avec, vous un commerce de lettres; je n'ai osé m'en servir, quand elles se sont présentées, je me suis retenu, et je n'ai osé vous écrire. Voilà une espèce de paradoxe; ce que je souhaitais très ardemment, je le négligeais quand il était arrivé; c'est que j'ai une secrète confusion de ce que mes lettres paraîtront peut-être intéressées, et qu'elles ne font point l'effet d'une amitié sincère; on me soupçonnera d'écrire pour chercher de l'appui de tous côtés. Il m'est encore tombé dans l'esprit, et je vous prie aussi d'y faire réflexion, de peur que vous ne croyiez que nous n'avons point d'autres motifs que notre intérêt, qu'il y a une grande différence entre le commerce des grands, et des personnes d'un moindre caractère. Nous n'en usons pas de la même manière envers un médecin, qu'envers un inconnu que nous trouvons par hasard, ni envers un gouverneur qu'envers un particulier; il faut tâcher de tourner à notre utilité la science du médecin, et l'autorité du gouverneur. L'ombre suit nécessairement ceux qui marchent au soleil; ainsi la familiarité que nous avons avec les grands nous est très utile, et nous met en état de secourir les malheureux. Je n'ai point d'autre dessein dans la première lettre que je vous écris, que de vous présenter mes respects, ce motif est suffisant, et je ne pouvois mieux commencer. Demeurez toujours avec nous tandis que vous vivrez, montez de dignités en dignités, et comblez de vos bienfaits les uns après les autres. C'est ma coutume de faire ce souhait, et ceux qui connaissent le moins du monde les talents admirables que vous avez pour le gouvernement en doivent user de la sorte.

Après la prière que j'ai faite pour vous, recevez aussi celle que je vous adresse pour un infortuné vieillard, que le prince a exempté des charges publiques par une ordonnance expresse, et que la vieillesse en exemptait assez avant l'ordonnance. Vous avez vous même ratifié la grâce de l'empereur; un certain respect qu'on a pour la nature, le zèle que vous avez pour l'administration des affaires publiques, vous ont inspiré d'en user de la sorte, craignant je ne me trompe que les affaires ne fussent mal entre les mains d'un homme à qui le grand âge ôte une partie de son bon sens. Cependant sans y penser, vous l'avez embarqué dans les affaires par une autre voie; car mettant au rang des juges son fils qui n'a pas encore quatre ans, n'est ce pas obliger le vieillard de prendre la place de son fils, et d'administrer sa charge ? Ayez compassion de l'un, et de l'autre à cause de leur âge, exemptez-les tous deux, parce qu'ils sont dans un état déplorable. L'un n'a jamais vu ses parents, il a été élevé par des mains étrangères, il est demeuré orphelin dès le berceau. L'autre a tant vécu qu'il a passé par toutes les misères de la vie. Il a vu la mort précipitée de son fils, et sa maison sans héritier. Si vous ne détournez ce malheur par votre bonté, celui qui devait le consoler de cette perte, va être pour lui une occasion de mille chagrins. Car ou l'enfant ne sera point inscrit au nombre des juges, ou il payera les tributs, ou il fournira des vivres aux soldats, et de quelque côté que la chose tourne cet infortuné vieillard en sera toujours plus à plaindre. Accordez-nous donc une grâce que les lois et la nature approuvent; ordonnez qu'on épargne cet enfant jusqu'à ce que l'âge l'ait formé; permettez au vieillard d'attendre dans son lit la fin de sa vie en repos. Que d'autres se jettent dans le tumulte, et l'embarras des affaires. Ce n'est pas votre coutume de négliger les malheureux, de ne vous point soucier des lois, de rejeter les prières de vos amis, quand même vous seriez de tous côtés accablé d'affaires.

## 342. LETTRE

A un gouverneur.

*Il prie un gouverneur de diminuer une partie des impôts dont la maison de la personne, qu'il lui recommande était chargée. Il le loue de sa douceur et de son honnêteté, pour l'engager adroitement à lui accorder ce qu'il lui demande.*

**C**eux qui ne veulent pas croire ce que je leur dis, et qui ne suivent que leurs idées particulières en ce qui les regarde, sont cause que je vous écris si souvent. Il y a longtemps que je les assure que vous aurez soin de soutenir nos droits, et que vous protégerez la justice. Vous ferez les choses avec tant de douceur et d'honnêteté, qu'on n'aura rien à souhaiter davantage, à moins que d'être fort difficile et fort avare. J'en ai fort persuadé cet homme, et je lui ai donné une lettre de recommandation; je vous prie de le traiter le plus favorablement qu'il vous fera possible. Il y a longtemps que sa maison souffre, affranchissez-là autant que vous le pourrez des charges publiques.